

LOGISTIQUE : cinq anciens employés de Bolloré Logistics condamnés

Cinq anciens salariés de [BOLLORE LOGISTICS](https://www.bolloré-logistics.com) ont été condamnés pour avoir dérobé l'équivalent de 2,5 millions d'euros de marchandises d'octobre 2022 à septembre 2023. Le tribunal judiciaire du Havre a prononcé entre 10 et 24 mois de prison, dont 4 à 12 mois ferme avec une détention à domicile sous surveillance électronique, ainsi que la confiscation du patrimoine acquis lors des vols, lundi 20 novembre 2023. www.bolloré-logistics.com